



Billet du syndic

Qu'allons-nous retenir de cette année 2020? Que va-t-il rester dans nos mémoires? Covid, covid et encore covid

Nos habitudes ont bien été perturbées à partir du 13 mars dernier, la crainte de contracter le virus pour certains et pour d'autres la maladie et des décès.

Fermeture des commerces, des écoles, des restaurants, mise en place des mesures de protection, privation des relations avec nos proches et amis et j'en passe.... La vie associative et villageoise en a pris un bon coup !

Et pour cette fin d'année, pas de Noël à l'Eglise pour les enfants et les paroissiens. Les festivités du Nouvel-An ne pourront pas se dérouler selon la tradition ancestrale, les tambours resteront dans les greniers.

Gardons tout de même un peu d'optimisme pour l'an nouveau et que notre quotidien redevenue enfin normal !

La Municipalité souhaite à toutes et à tous de joyeuses fêtes et une année 2021 pleine de joie et bonheur.

Claude Languetin, Syndic

Sapins de Noël

Nous vous informons que la distribution des arbres de Noël aura lieu exclusivement le **Samedi 19 décembre 2020 de 10h à 11h30 à la Cantine**

Horaires de fin d'année

- Les bureaux de l'Administration communale seront **fermés du 24 décembre 2020 au 3 janvier 2021 y compris.**
- **Horaire de la déchetterie en fin d'année:**
 - Jeudi 24 décembre 2020 – **FERMÉ**
 - Samedi 26 décembre 2020 – **OUVERT**
 - Jeudi 31 décembre 2020 – **FERMÉ**
 - Samedi 2 janvier 2021 – **FERMÉ**

Calendrier de l'Avent

Malheureusement le traditionnel vin chaud du 23 décembre ne pourra pas avoir lieu cette année.

Néanmoins, le jardin d'enfants « Imagine » a de nouveau mis en place le calendrier de l'Avent. Dès le 1^{er} décembre, les fenêtres du village s'illuminent et mettent un peu de lumière dans nos cœurs.

Calendrier de l'Avent 2020

- 1 Classe 8P (Collège)
- 2 Justin, Maé et Kayla» (Chez le Grand-Louis)
- 3 Classe 3P (Collège)
- 4 Classe 4P (Collège)
- 5 Elisa, Anaïs et Simon (Droguerie Pollens)
- 6 Thibaud et Emilie (La Creuse)
- 7 Jardin d'enfants Imagine (Le Guillaume)
- 8 Florine Fahrni et Robin Mottaz (Café du Nord)
- 9 Classe 7P4 (Collège)
- 10 Maëva et Florent (Grand-Rue)
- 11 Romane et Méline (A la Ferme)
- 12 Classe 3-4P (Collège)
- 13 Rayan et Zara (La Forge)
- 14 Camille et Maxime (Le Vieux Collège)
- 15 Noah et Alex (La Ruelle)
- 16 Classe 5P (Collège)
- 17 Valentine et ses deux frères (Ancienne Gendarmerie)
- 18 Classe 6P (Collège)
- 19 Classe 7P5 (Collège)
- 20 Julie et Lola (La Ruelle)
- 21 Paola et Marco (Grand-Rue)
- 22 Abby et Laura (Chez Marius)
- 23 Administration communale
- 24 Eglise

Carnet rose

La Municipalité félicite les heureux parents et souhaite la bienvenue à
Madisonne Favre née le 01.07.2020
Simon Roch né le 14.07.2020
Léon Guignard né le 22.09.2020

Une deuxième nonagénaire à Vaulion en 2020



La Municipalité a fêté Mme Annie Fahrni le 27 juillet 2020. Les municipaux ont profité de ce moment de joie pour transmettre à Mme Fahrni les meilleurs vœux de la Commune et lui apporter un petit présent pour marquer cet événement.

Quelques semaines plus tard, Mme Fahrni a fêté ses 90 ans avec toute sa famille, 3 enfants, 10 petits-enfants et 17 arrière-petits-enfants.



Revitalisation de l'étang de la Creuse

Dès 2014, le Parc Jura Vaudois (PJV) a lancé un projet nommé « Toile verte », dont l'objectif est d'apporter une aide logistique et financière aux Communes du Parc qui désirent revitaliser des petits biotopes ne bénéficiant pas d'un soutien cantonal. C'est ainsi que nous avons proposé au Parc en 2016 d'étudier la revitalisation de l'Étang situé derrière le dépôt de la BMEF. Il sera appelé par la suite Étang de la Creuse. Cette mare a été créée quelques années après le remblayage de l'ancienne décharge qui se trouvait en contrebas de ce secteur et qui a été active depuis le milieu des années 1960 jusqu'au début des années 1980. Cette mare est alimentée principalement par la nappe d'accompagnement du Nozon ; elle a été curée pour la dernière fois en 1997 et le site s'est peu à peu refermé, avec la pousse en particulier de nombreux saules sur ses berges.

Étant située à proximité de plusieurs itinéraires des « 7 balades de Vaulion et surtout sur le trajet du « tour du bas de la Côte », parcours très prisé des habitants de Vaulion, il a été émis le vœu qu'en plus des mesures de revitalisation, on prenne des mesures d'accueil du public en créant un cheminement pour découvrir le site sans le péjorer, amenant de la sorte un élément pédagogique au projet.

Un rapport technique est préparé en septembre 2018 par un bureau de biologiste (atelier nature et paysage), avec les coûts engendrés par une telle opération et le financement des partenaires, en particulier la fondation MAVVA, qui soutient le projet « Toile verte ». Malgré la demande de dérogation de mise à l'enquête, le SDT nous l'impose et la publication débute à fin novembre 2018 !

Résultat : des analyses de terre montrent que le site est pollué et que les matériaux qui seront sortis ne devront pas rester sur place et devront être évacués et traités. À regret, la Municipalité veut alors abandonner le projet pour une question de coût ; le Parc recherche alors une solution et trouve le financement pour payer l'évacuation de cette terre ; la DGE-Biodiv, qui tient à cette revitalisation, et la Fondation MAVVA proposent d'assumer les coûts supplémentaires. Le projet est revu à la baisse en termes de volume de terre : La Municipalité donne alors son accord pour poursuivre le projet, mais la creuse ne pourra pas avoir lieu avant l'été prochain, pour ne pas perturber la vie des batraciens en période hivernale et printanière.

Et enfin le 14 juillet 2020, séance de lancement des opérations, avec tous les partenaires et les travaux débutent le même jour : débroussaillage par l'équipe de groupement forestier, creuse et aménagement des rives par l'entreprise B. Grünenfelder. Le garde-pêche, un hydrogéologue, le bureau de biologistes, le Parc et la Commune suivent les travaux. Puis suivront par la suite la pose de la passerelle qui permet au public de surplomber l'étang, l'aménagement du chemin en copeaux et la pose d'une table et bancs en chêne, le tout fabriqué par le Groupement forestier du Vallon du Nozon.

Au niveau financier, les dispositions de départ ont été maintenues et la Commune aura financé en fin de compte que le 15% du coût total de l'opération. Merci à la MAVVA, à la DGE, au PJV et aux autres partenaires pour leurs implications.

Dès le printemps prochain, la nature va reprendre possession des lieux en verdissant les rives de l'étang et en accueillant un bon nombre de batraciens. Nous espérons que la population va apprécier cette réalisation lors de visites répétées sur le site.



Estivage de la Busine : projet d'améliorations structurelle enfin terminé



Il aura fallu beaucoup de temps et de patience pour arriver au terme de ces améliorations structurelles sur l'alpage de la Busine. Les premiers contacts pour ce projet remontent à l'hiver 2016-2017 par des discussions avec l'amodiatraire, un rendez-vous avec l'office de Crédit agricole, la mise en place d'un projet global, les demandes diverses auprès des services de l'Etat, le montage financier après l'obtention de devis des entreprises. Le Conseil communal donne son accord pour cet investissement en juin 2017, cependant il faudra attendre la fin mars 2019 pour que la CAMAC puisse éditer la synthèse indispensable pour la suite. Les procédures dans les services de l'Etat ont été longues et les exigences particulières plutôt nombreuses ; il aura même fallu descendre à Lausanne pour essayer de débloquent le dossier. Cinq jours après la Commune de Juriens (La Busine se trouve sur le territoire politique de cette Commune) nous délivrait le permis de construire.

Le projet a été scindé en deux axes en ce qui concerne les aides financières et le suivi:

La partie « chalet et alentours »

Le chantier débute le 14 mai 2019 avec la réfection totale de la toiture par l'entreprise Moriceau et le 24 juin couverture et ferblanterie sont terminés. Très peu d'éléments de charpente ont dû être changés si ce n'est quelques chevrons. Le 1er octobre 2019 l'entreprise Degenève est sur place pour construire une nouvelle fosse à purin et fumière, car la fosse existante n'est plus vraiment étanche. Fosse d'une capacité de 30 m³ et d'une fumière de 16,5 m², le tout coffré, ferrillé et coulé sur place juste en dessous du chalet. Fin octobre, la fosse/fumière est terminée, son étanchéité sera contrôlée officiellement. Parallèlement à ce chantier la dalle de la cuisine et du local de fabrication a été détruite et une nouvelle dalle est coulée le 30 octobre 2019.

Les aménagements dans l'habitation reprennent dès la fin janvier 2020, vu la météo peu hivernale : création d'une salle de bain à l'étage, réfections importantes dans la cuisine, dans le local de fabrication pour répondre à des exigences d'hygiène sévères, traitement de l'eau par rayonnement UV, réfection importante de toute l'installation électrique. Les fenêtres et la porte d'entrée sont changées, ainsi que tous les volets. L'entreprise locale Christophe Guignard assure tous les travaux de menuiserie. L'amodiatraire a assumé lui-même une partie des travaux d'intérieur.

Dans la partie rurale, la paroi du pignon arrière est remplacée avec la création d'une porte large ; le plancher de la grange est doublé et mis à niveau et dès le 30 mars 2020, le sol des couches dans l'étable est bétonné pour le rendre bien étanche, la place au-dessus de l'ancienne fosse, qui a été précédemment comblée, est bétonnée. Les portes des étables sont repeintes, la citerne supérieure rhabillée. Début mai le chalet est prêt pour accueillir le bétail pour la saison 2020.

La partie « adductions d'électricité et d'eau »

L'eau et l'électricité sont des commodités essentielles sur un estivage avec production de lait. Une conduite électrique souterraine de 460 m. a été posée par VoEnergies depuis le Recorbet jusqu'au chalet de La Busine. Les travaux ont duré une bonne quinzaine de jours entre mi-août et début septembre 2019.

De manière générale, les volumes d'eau stockés à la Busine ne couvrent pas les besoins, pourtant des sources relativement généreuses sont présentes tout au nord-est du pâturage, mais malheureusement à un point bas de l'estivage. Le but a été de réfectionner entièrement les anciens captages, de stocker l'eau, de la pomper à un point haut pour la diriger par gravité vers de nouveaux points d'abreuvement et surtout jusqu'au chalet. Un beau projet qui a débuté tout début octobre 2019 pour se terminer au début juin 2020 après une pause hivernale de 5 mois. Les captages avec des tuyaux de drainage d'environ 50m donnent satisfaction avec un débit de 2-3 lt/min. en période sèche jusqu'à plus de 20 lt /min. en période humide. L'eau est acheminée en-dessous des captages dans une citerne enterrée de 15 m³ ; une pompe immergée, actionnée par l'électricité d'un panneau solaire pousse l'eau dans un tube jusqu'à une seconde citerne de 15 m³ située à une altitude de 100 mètres supérieure ; de là des tuyaux vont alimenter par gravité des bassins d'abreuvement et une des citernes du chalet. Pour relier les 5 nouveaux points d'eau et alimenter le chalet, ce sont 1700 m de tuyaux posés à la pelleuse à 20-40 cm de profondeur selon la structure du sol. Les places d'abreuvement ont été préparées en tout-venant. Suite aux exigences de la DGE-Biodiv un petit étang de 15-20 m² a été creusé en contre-bas de la citerne inférieure, permettant de maintenir une zone humide favorisant la présence de batraciens.

Après quelques réglages durant la saison 2020, le système fonctionne à satisfaction et permettra d'être autonome au niveau des besoins en eau.

Merci aux entreprises, pour la plupart locales ou régionales, qui ont participé à ces améliorations structurelles et à l'amodiatraire qui a assumé certains travaux et pour les dérangements créés par le chantier.



C'est quoi la Commune ? Qui décide quoi ? Quel est notre champ d'action en tant que citoyen ?

Une opportunité pour devenir acteur de la vie de notre commune !

Notre commune ne peut fonctionner qu'avec des personnes qui donnent de leur temps et de leur énergie pour développer des projets, proposer de nouvelles idées, discuter et améliorer celles qui leur sont proposées. S'engager dans la politique communale, c'est s'engager pour notre qualité de vie et celle de nos voisins.

Les listes de candidature sont à disposition à l'Administration communale depuis le 15 décembre 2020. Le dernier délai pour se porter candidat que se soit à la Municipalité ou au Conseil communal est le lundi 18 janvier 2021 à midi.

Le Syndic, M. Claude Languetin et le Président du Conseil communal, M. Danilo Perotti ainsi que l'Administration communale se tiennent à votre disposition pour toutes questions. (021 843.29.71 ou greffe@vaulion.ch)

Vous pouvez également vous rendre sur le site internet www.pour-ma-commune.ch qui explique plus en détails les fonctions de municipal ou conseiller communal.



<u>Date à retenir :</u>	7 mars 2021	1 ^{er} tour	Conseil communal et Municipalité
	28 mars 2021	2 ^{ème} tour	Conseil communal et Municipalité
	25 avril 2021	1 ^{er} tour	Syndic et suppléants
	16 mai 2021	2 ^{ème} tour	Syndic

COVID-19 et manifestations

A l'heure actuelle aucune manifestation ne peut avoir lieu. C'est pourquoi, Nouvel-An et les manifestations à venir sont, pour l'instant, annulées. Espérons que la situation s'améliore dans les premières semaines de 2021, ainsi nous pourrons petit à petit reprendre notre vie associative. Le calendrier des manifestations qui se déroule au village sera envoyé en temps voulu.

Nous recommandons à toute la population de suivre scrupuleusement les règles éditées par la Confédération et le Canton de Vaud. Nous sommes conscients que cela devient dur mais nos efforts vont finir pas payer et nous retrouverons nos habitudes.

Nous comptons sur la diligence et le respect de toutes et tous.